

Banque d'Hochelega

Mercredi dernier à 3 heures avait lieu l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque d'Hochelega. L'assemblée s'est tenue dans la salle des directeurs de la banque ; parmi les personnes présentes nous avons remarqué ; M. F. X. St. Charles, président, Charles Chaput, J. A. Vaillancourt, S. St. Onge, Édouard Cunningham, Gédéon Thibodeau, J. H. Ostigny, Arthur Dumas, J. R. Lebel, Dumont Laviolette, James Price, Alph. David, A. F. X. Beaudry, R. Forget, Ferréol Dubreuil M. J. A. Prendergast, gérant de la banque, etc.

A l'ouverture de l'assemblée, M. St. Onge proposa que M. St. Charles fut appelé à présider l'assemblée et M. Prendergast fut prié d'agir comme secrétaire.

M. Prendergast donna lecture des avis de convocation de l'assemblée publiés dans la Gazette officielle, puis, sur motion de M. Arthur Dumas, secondé par M. J. P. Lebel, MM. Ed. Cunningham, Gédéon Thibodeau et J. H. Ostigny furent nommés scrutateurs.

Puis le rapport des directeurs fut lu à l'assemblée par M, le gérant, comme suit :

DIX-HUITIEME RAPPORT ANNUEL

A Messieurs les Actionnaires de la Banque d'Hochelega

Messieurs,

Vos Directeurs constatent avec plaisir que l'exercice financier de la Banque pour les 17 derniers mois, donne un résultat assez satisfaisant.

La récolte abondante de 1891 n'a pas suffi pour combler les déficits des trois années précédentes. Aussi la prudence est-elle restée à l'ordre du jour, et vos Directeurs croient ils devoir maintenir une certaine proportion de l'actif sous une forme immédiatement réalisable, afin de parer aux événements.

Nous devons dire pourtant que le public a bien voulu nous témoigner une confiance croissante, en augmentant ses dépôts à intérêt de près d'un demi-million, ce qui les porte à \$1,475,000, et les balances des comptes courants sont de \$633,000 contre \$465,000 qu'ils étaient au 31 décembre 1890.

Vos profits ont permis de payer les dividendes ordinaires au taux de 6 p. c., d'approprier \$5,719 au nouveau Fonds de Garantie de vos employés, et de porter \$40,000 au Fonds de Réserve, qui est maintenant de \$200,000, soit un peu plus de 28 p. c. du capital ; tout en faisant provision pour les pertes probables.

En mars 1891, votre Bureau avait à déplorer la perte du regretté M. Michel Laurent, l'un des fondateurs de cette Banque et son Vice-Président. Tous ensemble nous devons un tribut de reconnaissance à sa mémoire pour la fidélité et le zèle qu'il n'a cessé de montrer au service de nos intérêts.

Pour combler le vide laissé par la mort de M. Laurent, vos Directeurs, à leur assemblée du 13 mars 1891, choisirent comme collègue M. J. A. Vaillancourt, qui déjà n'est plus un étranger pour vous, et le 17 du même mois, M. R. Bikerdike fut appelé à la Vice-Présidence.

Depuis quelque temps, nos relations d'affaires avec le Nord-Ouest ayant pris une certaine extension, le projet de les développer davantage s'est pour ainsi dire imposé à votre Bureau, qui après avoir étudié la question sur place a cru devoir établir une Succursale à Winnipeg. Comme elle n'est en opération que depuis quelques semaines, nous ne saurions dès maintenant prévoir les résultats définitifs de cette succursale ; mais les débuts favorables nous permettent de compter sur son avenir.

Des inspections complètes tant à Montréal qu'aux succursales, ont permis à vos directeurs de faire vérifier les livres et les valeurs de la Banque, sans parler des vérifications des différentes Caisses à des intervalles irréguliers.

Résumons ce que nous venons de dire par la lecture du Compte de Profits et Pertes, et celle du Bilan au 31 mai 1892,

Compte de Profits et Pertes

Pour les 17 mois finissant le 31 mai 1892.

CREDIT.

Balance au crédit Profits et Pertes, 31 décembre 1890.....	\$7,343 13
Profits pour 17 mois au 31 mai 1892, déduction faite des frais d'administration, intérêt sur dépôts, pertes et pertes probables.....	101,239 25
	\$108,582 38

DEBIT.

Ce montant a été approprié comme suit :	
Dividende 2 p. c. payé 1er juin 1891.....	\$17,752 50
Dividende 3 p. c. payé 1er décembre 1891..	21,303 00
Dividende 3 p. c. payable 1er juin 1892....	21,303 00
Porté au Fonds de Garantie des employés.....	5,719 80
Porté au Fonds de Réserve.....	40,000 00
Balance au crédit profits et pertes, 31 mai 1892.....	2,504 08
	\$108,582 38

Le tout respectueusement soumis,

(Signé) F. X. ST-CHARLES, Président.

PASSIF.

Fonds Capital.....	\$710,100 00
Fonds de Réserve.....	200,000 00
Profits et Pertes.....	2,504 08
Fonds de Garantie des employés.....	5,719 80
Dividende No 32, payable 1er juin 1892..	21,303 00
Dividendes non réclamés.....	821 40
Billets de la Banque en circulation.....	526,139 00
Dû à d'autres Banques en Canada.....	3,340 19
Dépôts payables à demande.....	633,106 11
Dépôts portant intérêt.....	1,475,778 29
Traites de nos Agences sur nous non payées.....	18,054 21
	3,596,866 08

ACTIF.

Or et Argent.....	\$54,413 63
Billets de la Puissance.....	192,364 00
Dépôts au Gouvernement en garantie de la circulation....	13,952 00
Billets et chèques d'autres Banques..	133,549 55
Dû par d'autres Banques en Canada.....	16,471 81
Dû par d'autres Banques en pays étrangers.....	122,563 52
Débitures.....	73,300 00
Prêt au Gouvernement Provincial, (à demande).....	50,000 00
Prêts à demande.....	654,998 07

Montant immédiatement réalisable.....	1,311,612 58
Prêts aux Corporations Municipales..	200,000 00
Billets sous escompte	1,911,333 03
Billets en liquidation	1,181 24
Créances en liquidation.....	63,491 27
Créances hypothécaires.....	37,600 00
Propriétés foncières..	48,614 19
Ameublement et papeterie.....	23,033 77
	3,596,866 08

(Signé) M. J. A. PRENDERGAST, Secrétaire et Gérant.

Après cette lecture intéressante, M. le président donna quelques explications. A la dernière assemblée, dit-il, tenue en janvier 1891, il a été proposé que la date des assemblées générales de la banque fût fixée au 15 juin. Cette proposition fut accueillie favorablement et adoptée à l'unanimité. De sorte que, aujourd'hui, nous nous réunissons en assemblée générale pour la première fois depuis cette date, c'est-à-dire, depuis dix-sept mois. Depuis cette dernière assemblée, nous avons eu la douleur de perdre notre vice-président, M. Michel Laurent ; un des fondateurs de la banque d'Hochelega. Vous le connaissiez aussi bien que moi, il était tranquille, sage, paisible, mais il n'en

était pas moins doué de capacités remarquables. C'est autour de cette table que nous avons pu l'apprécier ; c'était un homme d'un jugement sain et droit dont les conseils nous ont été très utiles et qui, d'ailleurs nous a amené une bonne clientèle dans une certaine classe, car, c'est certainement à lui que nous devons d'avoir d'excellents clients parmi les entrepreneurs. Nous l'avons remplacé par M. Vaillancourt un homme jeune, actif, qui est dans le commerce de provisions, et qui a de très nombreuses relations dans le commerce. Ces relations sont extrêmement utiles à la direction d'une banque ; et M. Vaillancourt nous a donné souvent le bénéfice de ses connaissances dans cette ligne. Le principal commerce de M. Vaillancourt, c'est le beurre et le fromage ; vous savez quelle importance le beurre et le fromage prennent aujourd'hui. Il y a dix ans, à peine si l'on pouvait compter une fromagerie par comté ; aujourd'hui chaque paroisse,

pour ainsi dire, possède sa fromagerie et sa fromagerie. Eh bien, nombre de fromagers consignent leurs produits ici ; M. Vaillancourt les vend, dépose les fonds et paie les fromagers au moyen du papier de la banque, ce qui fait circuler nos billets.

Comme vous l'avez entendu, nous avons mis cette année \$40,000 au fonds de réserve. Il y a 14 ans, Messieurs que je suis le président de la banque ; et j'ai grand plaisir à en rencontrer les actionnaires ; car en 1879 j'ai dû les rencontrer avec un déficit de \$77,000 tandis qu'aujourd'hui nous avons un fonds de réserve de \$200,000. C'est une satisfaction pour moi de pouvoir vous montrer ce résultat. La banque a été organisée en 1873 ; les opérations ont commencé en octobre 1874, dans un bureau faisant partie de l'établissement de M. M. Fabre & Gravel, sur la rue St-Vincent. On devait aller au printemps rue St-François-Xavier, non pas au coin de la rue Notre-Dame, mais dans un bureau en arrière.

Nous avons donc commencé à l'automne parce que nous voulions avoir le bénéfice du mouvement des grains. A peine la banque était-elle installée sur la rue St-François Xavier, qu'elle a failli être ruinée d'un seul coup. Des voleurs pénétrèrent dans nos bureaux, et nous trouvâmes le lendemain matin notre coffre fort entr'ouvert. Heureusement nous en fûmes quittes pour la peur. A notre premier rapport en 1875, nous avions payé 8 p. c. de dividende et placé \$15,000 au fonds de réserve. La seconde année, nous avons payé le premier dividende de 4 pour cent, le second de 3 pour cent et nous avons mis \$10,000 au fonds de réserve. L'année suivante, nous avons payé deux dividendes de 3 p. c. et mis \$5,000 à la réserve ; puis les dividendes ont cessé ; nous sommes restés trois ans et demi sans payer de dividende. En 1879, une partie des actionnaires voulait mettre la banque en liquidation ; mais la majorité refusa et après bien des efforts, nous avons fini par remettre la banque en une situation solide, et au lieu d'être en déficit de \$77,000 comme en 1881, nous avons un fonds de réserve de \$200,000.

J'ajouterai que, en 1879, nous avions \$80,000 de dépôts tandis que nous avons aujourd'hui \$1,475,228, soit une augmentation de \$1,400,000. Nos balances de comptes courants étaient de \$122,000 ; aujourd'hui elles sont de \$633,000 ; augmentation de \$511,000. Nos billets sous escompte étaient de \$537,000 ; aujourd'hui, ils sont de \$1,911,000, à cette date, il y avait des journées où nous ne prenions pas \$2,000 de dépôts ; tandis que, en mai dernier, nous avons reçu en dépôt dans les 31 jours, plus de \$2,000,000. N'ai-je pas le droit, messieurs, d'être satisfait du rapport qui vient d'être lu.

Maintenant M. Prendergast, le gérant de la banque va nous adresser quelques observations et il sera, ainsi que moi, à la disposition des explications pour toute information qu'ils voudraient demander.

Avant de terminer je dois vous donner une sur l'absence de notre vice-président et d'un des directeurs, J. D. Rolland. On pourrait peut-être en conclure qu'ils ne sont pas d'accord avec nous et qu'il y a des divergences de vues dans le bureau de direction. Il n'en est rien, messieurs ; nous avons toujours été parfaitement d'accord ; tellement que, de toute l'année il n'a pas été pris un seul vote. Ces messieurs

sont à Québec, où ils ont des intérêts très sérieux à surveiller et ils regrettent beaucoup de ne pouvoir être ici ce soir.

REMARQUES DU GERANT

Les quelques modestes observations que je me vois obligé de faire pour répondre au désir exprimé par M. le président se borneront aux traits saillants du rapport que vous venez d'entendre et de grand cœur je laisserai les vues d'ensemble sur le commerce et la finance à mes aînés.

Et tout d'abord, messieurs, vous le savez comme moi, la prospérité agricole est la seule base solide de la prospérité commerciale et financière. Rien d'étonnant donc que les trois récoltes au-dessous de la moyenne de 1888-89-90 aient fait à la confiance publique et partant aux affaires de rudes brèches imparfaitement comblées par la récolte abondante de 1891.

Le capital est encore timide et l'esprit d'entreprise est resté paralysé. De là malaise général, surabondance de capitaux oisifs, et taux peu rémunérateurs sur avances à demande avec garanties de stocks et autres.

Au 31 mai dernier, notre montant immédiatement réalisable était de \$1,311,613 soit 50 p. c. de notre circulation et des dépôts réunis.

L'incertitude des affaires nous force d'investir une certaine proportion de nos fonds sous cette forme de prêts à demande. Or pendant l'exercice de 1890, les taux de ces prêts l'emportaient de 1 à 1 1/2 p. c. sur ceux de la dernière période. Autrement vous auriez réalisé plus des 10 p. c. de profits nets que montre l'état ; car le pouvoir producteur de la banque va sans cesse croissant par extension de nos relations d'affaires et nos pertes sont comparativement modérées comme vous avez pu vous en rendre compte. Le mot perte ne vous effraiera sans doute pas, car le négociant le plus habile ne peut les éviter entièrement et avec la meilleure volonté possible et une bonne dose de prudence, il nous faut suivre la loi générale.

Nos comptes courants ont augmenté de \$168,000 et nos dépôts à intérêt ont aussi augmenté de \$458,000.

Par suite du malaise et de l'incertitude dont nous venons de parler, car les belles espérances fondées sur la prochaine récolte peuvent être déçues, vos directeurs ont cru qu'il était de saine politique et dans votre intérêt d'affermir davantage la position de la banque en augmentant le fonds de réserve, au lieu de payer maintenant un dividende plus élevé que des événements imprévus pourraient nous forcer de réduire.

J'ai dit que vos profits nets représentaient 10 o/o sur le capital. La comparaison avec les autres Banques n'est pas trop défavorable.

Un mot maintenant de la création du Fonds de Garantie pour vos employés. L'Acte des Banques fait à votre Direction un devoir de faire assurer les employés contre leurs défalcactions possibles. Jusqu'à présent, cette Banque, dans certaines circonstances malheureuses, a eu à se plaindre des Cies de Garantie. Pour remédier à cet état de choses, et suivant en cela la conduite d'autres Banques elles-mêmes instruite par une longue et triste expérience, votre Bureau, après janvier 1891, a donc résolu de créer un Fonds de Garantie sur des bases qui chez les autres Banques ont produit le meilleur résultat et dont les grandes lignes sont celles-ci. Pour le moment, ce Fonds porte la moitié des risques, l'autre moitié restant placée à une Cie de Garantie. Si par suite d'une défalcaction le Fonds était réduit au dessous du chiffre suffisant, le vide serait graduellement comblé par une repartition sur les autres assurés bien entendu après avoir fait payer la Cie de Garantie et le défalcaire, si possible.

Ce fonds s'accroît par les primes annuelles, et l'intérêt qu'il porte. Quand il aura atteint \$25,000 il portera seul les risques des employés.

Votre Fonds de réserve est maintenant de \$200,000 soit 28 o/o du Capital et la cote de votre stock qui en dépend dans une certaine mesure a continué de monter pendant les 17 derniers mois.

Ceux qui s'occupent particulièrement des ressources de notre pays, président un grand avenir au Nord-Ouest, au Manitoba en particulier.

Ainsi, des gens bien posés nous di-